

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 14 août 1974, vous avez adopté l'avant-projet relatif aux travaux de restructuration eu réseau A. E. P. de la MONTAGNE.

Les dossiers d'appels d'offres ouvert et avec concours viennent d'être achevés et transmis par la Direction Départementale de l'Equipement.

Cette opération sera financée par une subvention de 300 000 F du FIDOM et par un emprunt de 2 700 000 F qui a été contracté et obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver les dossiers en cause,
- de m'autoriser à lancer les appels d'offres et à passer un marché avec les entreprises qui auront fait les offres les moins disantes.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. LAURET - Monsieur le Maire, vous savez qu'on a toujours eu des problèmes d'eau à la Montagne. Dernièrement à la radio, on a annoncé que nous aurions des coupures d'eau, une partie de la Montagne, la nuit et l'autre partie, le jour. Mais nous avons eu l'agréable surprise de n'avoir pas eu de coupures. A la SARLEC, il y a eu une coupure de trois heures seulement. Il n'y a pas eu de coupures car les habitants de la Montagne n'ont pas utilisé leur piscine comme ils le faisaient. Je pense qu'on devrait faire sortir un arrêté en demandant aux propriétaires de piscines de mettre un appareil à régénérer l'eau. On devrait faire une piscine publique à la Montagne.

LE MAIRE - Il serait possible de demander aux gens qui construisent des piscines de mettre un appareil à régénérer l'eau.

M. TESSIER - Cela ne sera possible que pour les prochaines piscines. D'autant plus que les gens vont trouver cher l'appareil.

MME ROCHE - Ceux qui peuvent payer une piscine peuvent bien payer un régénérateur d'eau.

M. LAURET - C'est plus économique paraît-il.

LE MAIRE - Il y a eu économie d'eau aussi du fait que les habitants de la Montagne n'ont pas utilisé trop d'eau pour l'arrosage. Il y a eu une économie générale. Je dois féliciter les citoyens de la Montagne. Ils ont été exemplaires.

(APPLAUDISSEMENTS)

M. LAURET - On devrait mettre une ou deux piscines publiques à la Montagne.

LE MAIRE - Plus tard, nous ferons une délibération dans ce sens. Nous ferons des études.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE.